

Le « Système de secours », revenu de base anglais du 18^{ième} siècle ?

(Extraits de La Grande Transformation de Karl Polanyi)

Commentaire de RS IDF : Le système de Speenhamland démontre que l'instauration d'un revenu garanti ne peut pas fonctionner en milieu capitaliste.

La société du 18^{ième} siècle résista inconsciemment à tout ce qui cherchait à faire d'elle un simple appendice du marché. Aucune économie de marché n'est concevable sans un marché du travail ; mais la création d'un tel marché, en particulier dans la société rurale de l'Angleterre, n'exigeait rien de moins que la destruction massive de l'édifice traditionnel de la société.

En Angleterre, dans le système mercantile, l'organisation du travail reposait sur :

- la **loi sur les pauvres** de 1601 : le pauvre (chômeur, non-employable) valide devait être mis au travail de manière à gagner son entretien que la paroisse devait assurer en levant les impôts nécessaires,
- le **Statut des artisans** (*Statute of Artificers*) de 1563 : obligation de travailler, apprentissage de sept ans et évaluation annuelle des salaires par des fonctionnaires publics,
- la **loi du domicile** (*Act of Settlement*) de 1662 qui restreignait au maximum la mobilité.

Egaux devant la loi et libres de disposer d'eux-mêmes, les individus n'avaient la liberté ni de choisir leur profession ou celle de leurs enfants, ni de s'établir où ils voulaient ; et ils étaient forcés de travailler.

La Révolution industrielle était déjà bien avancée lorsque, en 1795, les besoins de l'industrie se faisant plus pressants, la loi du domicile fut en partie abrogée, le servage paroissial aboli et la mobilité physique du travailleur rétablie. Il était désormais possible de créer un marché du travail à l'échelle nationale. Mais, la même année, s'institua la **loi de Speenhamland** qui allait dans le sens contraire. L'innovation sociale et économique dont Speenhamland était porteur n'était rien de moins que « le droit de vivre » et, jusqu'à son abrogation en 1834, il interdit efficacement la création d'un marché concurrentiel du travail. Deux ans avant son abrogation, la bourgeoisie (*Middle class*) s'était frayé la voie vers le pouvoir, en partie pour écarter cet obstacle à la nouvelle économie capitaliste.

La loi de Speenhamland, ou « système de secours » (*allowance system*), une pratique de l'administration de la loi sur les pauvres, signifiait l'abandon du principe élisabéthain du travail forcé. L'aide aux salaires fut généralisée et on y ajouta les allocations aux familles –

toutes choses qui devaient être attribuées sous forme de secours à domicile (*outdoor relief*), c'est-à-dire sans que le bénéficiaire fût envoyé dans un *workshop*.

Les juges (*justices*) du Berkshire, réunis le 6 mai 1795, en un temps de grande détresse, à l'auberge du Pélican, à Speenhamland, près de Newbury, décidèrent qu'il fallait accorder des compléments de salaire (*subsidies in aid of wages*) conformément à un barème indexé sur le prix du pain, si bien qu'un revenu minimum devait être assuré aux pauvres *indépendamment de leurs gains*. Voilà ce que disait la fameuse recommandation des magistrats : quand la miche d'un gallon de pain d'une quantité déterminée coûtera 1 shilling, alors chaque pauvre et industrieuse personne aura pour son soutien 3 shillings par semaine, fournis soit par son travail ou celui de sa famille, soit par une *allocation tirée de l'impôt pour les pauvres (poor rates)*, et pour le soutien de son épouse et de chacun des membres de sa famille, 1 shilling 6 pence ; quand la miche d'un gallon coûtera 1 shilling 6 pence, alors il recevra 4 shillings par semaine, plus 1 shilling 10 pence ; pour chaque penny dont le prix du pain augmente au-dessus de 1 shilling, il aura 3 pence pour lui-même et 1 penny pour les autres. Les chiffres variaient quelque peu selon les comtés, mais on adopta dans la plupart des cas le barème de Speenhamland. Quelque étroit que fût le barème des secours, il suffisait à assurer la subsistance la plus élémentaire.

Jamais mesure ne fût plus populaire. Les parents étaient libres de ne pas s'occuper de leurs enfants, et ceux-ci ne dépendaient plus de leurs parents ; les employeurs pouvaient réduire les salaires à volonté, et les ouvriers, qu'ils fussent occupés ou oisifs étaient à l'abri de la faim ; les humanitaires applaudissaient la mesure comme un acte de miséricorde – sinon de justice - et les égoïstes se consolaient volontiers à la pensée que, si elle était miséricordieuse, du moins elle n'était pas libérale ; et les contribuables eux-mêmes furent lents à comprendre ce qu'il adviendrait de leurs impôts dans un système qui proclamait le « droit de vivre » qu'un homme gagnât ou non un salaire lui permettant de subsister.

Selon la loi de Speenhamland, un homme était secouru même s'il avait un emploi, tant que son salaire était inférieur au revenu familial que lui accordait le barème. Aucun travailleur n'avait donc intérêt à satisfaire son employeur, son revenu étant le même quelque soit le salaire gagné. En l'espace de quelques années la productivité du travail se mit à baisser au niveau de celle des indigents [réunis dans les asiles (*workhouse*)], ce qui fournit aux employeurs une raison de plus pour ne pas augmenter les salaires au-delà de ce que fixait le barème.

A première vue, le « droit de vivre » aurait dû signifier la fin complète du travail salarié. Le salaire courant aurait dû peu à peu tomber à zéro et mettre ainsi le paiement entièrement à la charge de la paroisse, ce qui aurait mis en évidence l'absurdité du dispositif. Mais la grande majorité des campagnards étaient des propriétaires-occupants ou des tenanciers-viagers qui préféraient n'importe quoi au statut d'indigent.

A la longue le résultat fut affreux. S'il fallut un certain temps pour que l'homme du commun perdît tout amour-propre au point de préférer à un salaire le secours aux indigents, son salaire, subventionné sur les fonds publics, était voué à tomber si bas qu'il devait en être réduit à vivre *on the rates*, aux frais du contribuable. Les gens de la campagne se paupérisaient peu à peu. Les contemporains étaient atterrés par les contradictions apparentes entre une croissance presque miraculeuse de la production et le fait que les masses étaient presque affamées. Il fallait ou bien détruire les machines, comme les Luddistes avaient cherché à le faire, ou bien créer un vrai marché du travail. C'est ainsi que l'humanité fut forcée d'emprunter les chemins d'une expérience utopique : le marché autorégulateur.

Si les travailleurs avaient eu la possibilité de s'associer pour faire avancer leurs intérêts, l'action syndicale aurait pu avoir pour effet d'augmenter les salaires au lieu de les baisser. Mais, de concert avec les lois de 1799-1800 contre les coalitions (*Anti-Combination Laws*) dont l'abrogation n'intervint qu'un siècle plus tard, Speenhamland aboutit à ce résultat ironique que le « droit de vivre » finit par ruiner les gens que ce « droit » était censé secourir...

Speenhamland se proposait d'empêcher la prolétarianisation du petit peuple ou, du moins, de la ralentir. Le résultat en fut tout simplement la paupérisation des masses, qui en cours de route perdirent toute forme humaine.

A moins d'être capable de gagner sa vie par son propre travail, le *laborer* n'était pas un ouvrier mais un indigent. Le réduire artificiellement à cet état, ce fût le suprême abomination de Speenhamland. Cet acte d'humanitarisme ambigu empêcha les *laborers* de se former en classe économique et les priva du seul moyen d'éviter le sort auquel ils étaient condamnés dans la grande machine économique. L'abolition de Speenhamland fut le vrai acte de naissance de la classe ouvrière moderne, que ses intérêts immédiats destinaient à devenir la protectrice de la société contre les dangers intrinsèques de la civilisation de la machine.

[Les contemporains de ce système mirent du temps à réaliser] l'impossibilité dans lequel l'ordre capitaliste se trouvait de fonctionner tant que les salaires seraient subventionnés sur les fonds publics. Ce ne fut que lorsqu'en résulta une grave détérioration de la capacité productive des masses – véritable calamité nationale qui entravait le progrès de la civilisation mécanique – que la nécessité s'imposa à la conscience collective d'abolir le droit inconditionnel qu'avaient les pauvres à un secours.

En 1834, la réforme de la loi sur les pauvres élimina cet obstacle au marché du travail : le « droit de vivre » fut aboli. Jamais peut-être dans toute l'époque moderne un acte aussi impitoyable de réforme sociale n'a été perpétré. Si Speenhamland avait été le pourrissement de l'immobilité, le risque, désormais, était de mourir de froid.

L'abrogation de Speenhamland fut l'œuvre d'une nouvelle classe, qui faisait son entrée sur la scène de l'histoire, la bourgeoisie anglaise. Le choc brutal causé par cet événement hanta, des générations durant, les rêves de la classe ouvrière anglaise. Et pourtant cette opération déchirante dut son succès à la conviction profonde des larges couches de la population – comprenant les ouvriers eux-mêmes – qui croyaient que le système qui selon toute apparence les aidait, en vérité les dépouillait et que le « droit de vivre » était la maladie qui les conduisait à la mort.

Mais si les ouvriers étaient physiquement déshumanisés, les classes possédantes étaient moralement dégradées. L'unité traditionnelle d'une société chrétienne faisait place chez les gens cossus au refus de reconnaître leur responsabilité dans la situation où se trouvaient leurs semblables. Les « deux Nations » prenaient forme. A l'ahurissement des esprits réfléchis, une richesse inouïe se trouvait être inséparable d'une pauvreté inouïe. Les savants proclamaient à l'unisson que l'on avait découvert une science qui ne laissait pas le moindre doute sur les lois qui gouvernaient le monde des hommes. Ce fut sous l'autorité de ces lois que la compassion fut ôtée des cœurs et qu'une détermination stoïque à renoncer à la solidarité humaine au nom du plus grand bonheur du plus grand nombre acquit la dignité d'une religion séculaire.

Le mécanisme du marché s'affirmait et réclamait à grand cris d'être parachevé : il fallait que le travail des hommes devînt une marchandise. Le paternalisme réactionnaire avait en vain cherché à résister à cette nécessité. Echappés aux horreurs de Speenhamland, les hommes se ruèrent aveuglément vers le refuge d'une utopie économique du marché.